

Q
V
T
#



FICHE
DEScriptive

VIS MON TRAVAIL

PRINCIPES

Pas si facile de savoir exactement ce que fait une secrétaire d'admission quand on est médecin... Ou encore de comprendre l'enjeu de consignes fixées par un comptable lorsque l'on est commercial.

Vis Mon Travail donne l'occasion aux collaborateurs des entreprises de mieux connaître la réalité du travail de leurs collègues, leurs contraintes et les compétences requises pour l'exercer.

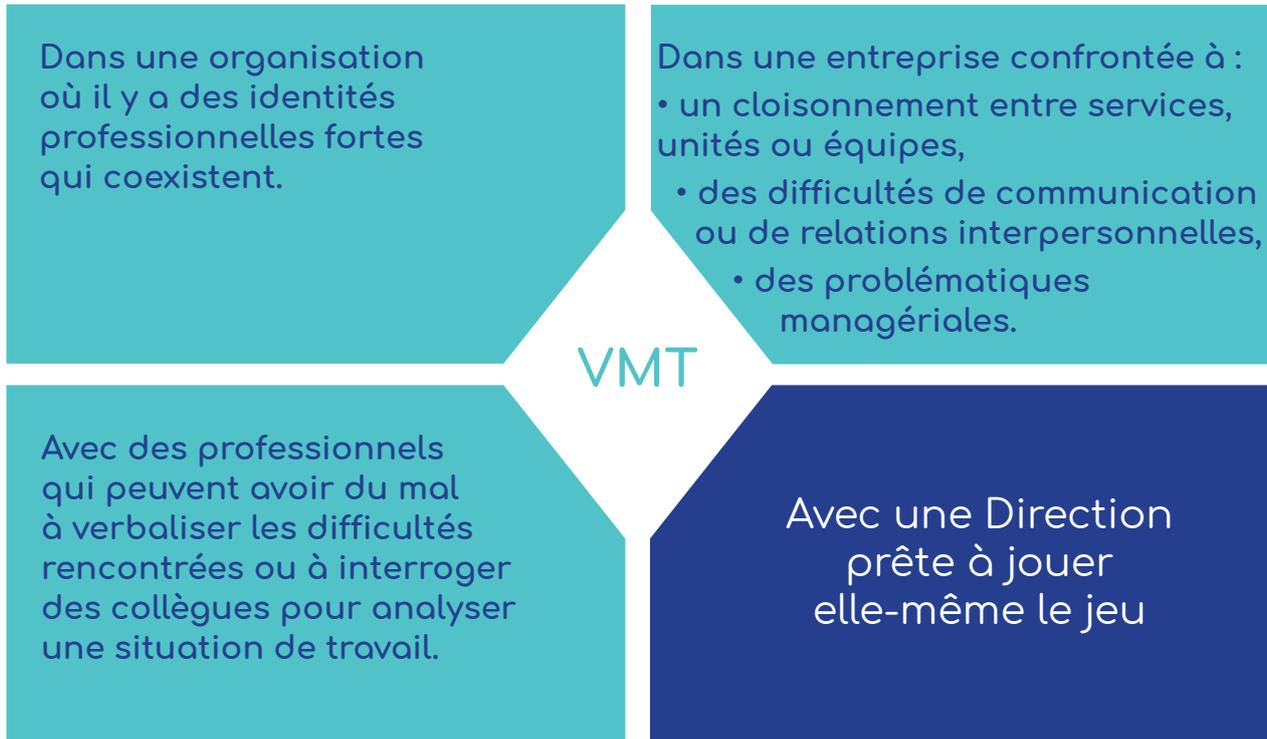
Durant une journée (ou une demi-journée), des binômes de professionnels «échantent» leur travail au sein de l'entreprise. Concrètement, chaque membre du binôme passe une moitié de la journée à faire certaines tâches du travail de son collègue et inversement sur la seconde demie journée. Il est également possible, si cela apparaît pertinent, d'organiser la séquence sur deux journées.

OBJECTIFS

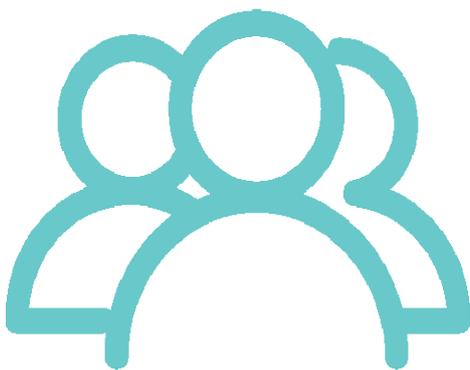
- 1/ Donner du sens aux fonctions support et administrative des entreprises
- 2/ Créer de la cohésion, renforcer les liens entre professionnels
- 3/ Comprendre les contraintes de ses collègues
- 4/ S'inspirer de ce qui fonctionne bien dans d'autres services
- 5/ Découvrir l'établissement sous un angle différent
- 6/ Apporter un regard « extérieur »
- 7/ Comprendre le travail réel de ses collègues
- 8/ Apprendre (découvrir de nouvelles méthodes, disciplines, ...)
- 9/ Apprécier l'impact de son travail sur celui des autres. Mieux cerner ce qui se joue dans les interfaces métiers.
- 10/ Permettre à chacun de proposer des axes d'amélioration pour l'ensemble des professionnels et la société.



DANS QUEL CAS UTILISER UN «VIS MON TRAVAIL» ?



LES ACTEURS



Le pilotage

C'est un comité de pilotage paritaire qui aura en charge la communication, l'organisation et le suivi du « Vis Mon Travail ».

Cf. fiche repère Comité paritaire

Les binômes

Chaque binôme est constitué sur la base du volontariat de ses deux membres.

Cf. déroulement

Pour aller plus loin...

Depuis 2012, le réseau Anact-Aract propose aux organisations de se prêter à l'exercice avec le dispositif « Vis mon travail » pendant la Semaine de la qualité de vie au travail.

Vis mon travail peut aussi favoriser des démarches de mobilité interne